Docusign Envelope ID: 4A4EB1F4-58FF-8D2A-8023-8B809D02FB2A

7 NJ

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 10 000 Euros
Siège social : 2 Rue Léo Lagrange
42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

R.C.S. : 832 920 193 RCS SAINT ETIENNE
SIRET : 832 920 193 00022

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT (exercice clos le 28 FEVRIER 2026)

Nous vous proposons d'affecter le résultat comme suit :

* Dividendes.....300 000,00 euros
* Autres réserves .....457 544,25 euros
757 529,88 euros

Le dividende s'élève à 300 000,00 euros, soit un dividende de 300,00 euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 296 700,00 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 3 300,00 euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices, à savoir :

EXERCICE	**DIVIDENDE PAR ACTION**	**REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI *(personnes physiques)***	**REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI *(personnes morales)***
2023	/	/	/
2024	200 €	200 € *(soit un montant global de 197 800 €)*	200 € *(soit un montant global de 2 200 €)*
2025	300 €	300 € *(soit un montant global de 296 700 €)*	300 € *(soit un montant global de 3 300 €)*

Il est rappelé, en outre, que suivant décision collective des associés du 21 septembre 2023, il a été procédé à une distribution de dividende de 80 000 euros prélevée sur le compte « Autres réserves », soit un dividende de 80 euros par action.

Docusign Envelope ID: 4A4EB1F4-58FF-8D2A-8023-8B809D02FB2A

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AOUT 2026

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat proposée par le Président, à savoir :

* Dividendes.....300 000,00 euros
* Autres réserves .....457 544,25 euros
757 529,88 euros

Le dividende s'élève à 300 000,00 euros, soit un dividende de 300,00 euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 296 700,00 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 3 300,00 euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices, à savoir :

EXERCICE	**DIVIDENDE PAR ACTION**	**REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI *(personnes physiques)***	**REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI *(personnes morales)***
2023	/	/	/
2024	200 €	200 € *(soit un montant global de 197 800 €)*	200 € *(soit un montant global de 2 200 €)*
2025	300 €	300 € *(soit un montant global de 296 700 €)*	300 € *(soit un montant global de 3 300 €)*

Il est rappelé, en outre, que suivant décision collective des associés du 21 septembre 2023, il a été procédé à une distribution de dividende de 80 000 euros prélevée sur le compte « Autres réserves », soit un dividende de 80 euros par action.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme
Le Président
Monsieur Franck LEPETIT

DocuSigned by:
Franck LEPETIT
232774CFCC16448...

Docusign Envelope ID: 4A4EB1F4-58FF-8D2A-8023-8B809D02FB2A

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 7NJ — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : route de l'Etrat 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 3 2 9 2 0 1 9 3 0 0 0 1 4 — Copie certifiée conforme — Néant ☐ *

DocuSigned by: Franck LEPETIT 232774CFCC16448...

Exercice N clos le, 28/02/2026

			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	7 522 568	CT		7 522 568
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ	7 522 568	BK		7 522 568
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	15 309	CA		15 309
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	24 757	CG		24 757
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 962	CI		1 962
		TOTAL (III)	CJ	42 028	CK		42 028
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 564 597	1A		7 564 597

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 4A4EB1F4-58FF-8D2A-8023-8B809D02FB2A

BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 7NJ — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 382 075
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	757 529
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	48 818
	TOTAL (I)	DL	3 199 424
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 642 842
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 566
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 068
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instrument financier à terme	D1	
	Autres dettes	EA	707 696
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	4 365 173
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 564 597

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 239 098
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Group

Docusign Envelope ID: 4A4EB1F4-58FF-8D2A-8023-8B809D02FB2A

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 7NJ — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		44 658
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Cotisations sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements * (14)					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE		1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		44 659
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG		(44 659)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		856 990
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		5 699
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP		862 689
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		90 797
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		90 797
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		771 892
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW		727 232

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 4A4EB1F4-58FF-8D2A-8023-8B809D02FB2A

Désignation de l'entreprise SAS 7NJ

Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	(30 297)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	862 689
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	105 159
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	757 529

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	856 990
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	10 030
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)						HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 4A4EB1F4-58FF-8D2A-8023-8B809D02FB2A

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS 7NJ

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2026, dont le total est de 7 564 597 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 757 530 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2025 au 28/02/2026.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/05/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2026 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Première application du règlement ANC 2022-06 - Changement de méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 01/03/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charge ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable et, il n'a pas à être justifié.

A la date de clôture, les principaux effets observés sur notre société par suite de l'application de ce règlement sont détaillés au niveau du paragraphe des présentes annexes sur les « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable ».

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Les principaux effets observés sur notre société par suite de l'application du nouveau règlement ANC 2022-06 sont les suivants :

I - Changements sur l'exercice 2026
1 - Présentation des charges constatées d'avances comptabilisées dans le poste « Créances » en 2026 pour 2 K€ au lieu du poste « Autres régularisations actifs »
2 - Présentation des comptes créditeurs Groupe et associés comptabilisés dans le poste « Autres dettes » en 2026 pour 698 K€ au lieu du poste « Emprunts et dettes financières diverses »

A titre d'information et de rappel, le compte de résultat tel qu'il a été établi en 2025 figure en dernière page de l'annexe des comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 522 569			7 522 569
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**7 522 569**			**7 522 569**
TOTAL	**7 522 569**			**7 522 569**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS JARDIS 42270 ST PRIEST EN JAREZ	40 000	3 947 391	99,65	954 368
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 522 568	7 522 568			856 990
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 17 271 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	15 309	15 309	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	1 962	1 962	
Total	**17 271**	**17 271**	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euro décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	48 819			48 819
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**48 819**			**48 819**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 365 173 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 642 843	516 768	2 086 036	1 040 039
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 566	7 566		
Dettes fiscales et sociales	7 068	7 068		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	707 697	707 697		
Produits constatés d'avance				
Total	**4 365 173**	**1 239 098**	**2 086 036**	**1 040 039**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	497 929			
(**) Dont envers les associés	707 697			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	3 642 843	3 642 843	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**3 642 843**	**3 642 843**	

Charges à payer

	Montant
Honoraires a payer	4 579
Interets courus s/emprunt	12 230
Interets c/c à payer	10 030
Total	**26 839**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Honoraire d avance	1 962		
Total	**1 962**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 10 030 euro
Montant compris dans les produits financiers : 856 990 euro

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2018, la société SAS 7NJ est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 7NJ. L'option a été renouvelée en date du 04/05/2023. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Compte de résultat selon présentation 2025

(Ancien règlement comptable)

	28/02/2025
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	
Chiffre d'affaires net	
Dont à l'exportation	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits	
Total I	
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	20 930
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	
Total II	**20 930**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-20 930**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée III	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	
Produits financiers	
De participation (3)	757 340
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 938
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement	
Total V	**774 278**
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	121 209
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total VI	**121 209**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**653 069**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**632 139**

Compte de résultat selon présentation 2025

(Ancien règlement comptable)

	28/02/2025
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	3
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total charges exceptionnelles (VIII)	**3**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-3**
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	-29 408
Total des produits (I+III+V+VII)	**774 278**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**112 734**
BENEFICE OU PERTE	**661 544**
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	*757 340*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	*10 270*

7NJ
SAS au capital de 10 000 Euros

Siège social : Route de l'Etrat ZI de la Bargette
42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

832 920 193 RCS SAINT-ETIENNE

SAS 7NJ

Rapports du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2026

Ce document contient 20 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 février 2026

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 7NJ relatifs à l'exercice clos le 28 février 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

IV- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

VI- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 13 aout 2026

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

M. BRION
Fondé de Pouvoirs

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2026	Net 28/02/2025
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	7 522 569		7 522 569	7 522 569
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**7 522 569**		**7 522 569**	**7 522 569**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	15 309		15 309	108 063
Charges constatées d'avance	1 962		1 962	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				500 000
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	**24 758**		**24 758**	**24 895**
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**42 029**		**42 029**	**632 958**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**7 564 597**		**7 564 597**	**8 155 527**
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			*17 271*	

Bilan Passif

	28/02/2026	28/02/2025
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé…)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 382 075	2 020 531
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**757 530**	**661 544**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	48 819	48 819
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**3 199 424**	**2 741 894**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 642 843	4 128 542
Emprunts et dettes financières diverses		1 175 473
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 566	5 324
Dettes fiscales et sociales	7 068	104 293
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	707 697	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**4 365 173**	**5 413 632**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**7 564 597**	**8 155 527**
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 239 098	1 783 021
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	28/02/2026	28/02/2025
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (1)			44 658	20 930
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			1	
Total charges d'exploitation (II)			**44 659**	**20 930**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-44 659**	**-20 930**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)			856 990	757 340
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			5 700	16 938
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			**862 690**	**774 278**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)			90 798	121 209
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**90 798**	**121 209**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**771 892**	**653 069**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**727 233**	**632 139**

Compte de résultat (suite)

	28/02/2026	28/02/2025
Charges exceptionnelles (VIII)		**3**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-3**
Impôts sur les bénéfices (X)	-30 297	-29 408
Total des produits (I+III+V+VII)	**862 690**	**774 278**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**105 160**	**112 734**
BENEFICE OU PERTE	**757 530**	**661 544**
(2) Dont produits concernant les entités liées	*856 990*	*757 340*
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	*10 030*	*10 270*

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS 7NJ

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2026, dont le total est de 7 564 597 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 757 530 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2025 au 28/02/2026.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/05/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2026 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Première application du règlement ANC 2022-06 - Changement de méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 01/03/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charge ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable et, il n'a pas à être justifié.

A la date de clôture, les principaux effets observés sur notre société par suite de l'application de ce règlement sont détaillés au niveau du paragraphe des présentes annexes sur les « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable ».

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Les principaux effets observés sur notre société par suite de l'application du nouveau règlement ANC 2022-06 sont les suivants :

I - Changements sur l'exercice 2026
1 - Présentation des charges constatées d'avances comptabilisées dans le poste « Créances » en 2026 pour 2 K€ au lieu du poste « Autres régularisations actifs »
2 - Présentation des comptes créditeurs Groupe et associés comptabilisés dans le poste « Autres dettes » en 2026 pour 698 K€ au lieu du poste « Emprunts et dettes financières diverses »

A titre d'information et de rappel, le compte de résultat tel qu'il a été établi en 2025 figure en dernière page de l'annexe des comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 522 569			7 522 569
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**7 522 569**			**7 522 569**
TOTAL	**7 522 569**			**7 522 569**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS JARDIS 42270 ST PRIEST EN JAREZ	40 000	3 947 391	99,65	954 368
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 522 568	7 522 568			856 990
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 17 271 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	15 309	15 309	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	1 962	1 962	
Total	**17 271**	**17 271**	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euro décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	48 819			48 819
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**48 819**			**48 819**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 365 173 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 642 843	516 768	2 086 036	1 040 039
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 566	7 566		
Dettes fiscales et sociales	7 068	7 068		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	707 697	707 697		
Produits constatés d'avance				
Total	**4 365 173**	**1 239 098**	**2 086 036**	**1 040 039**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	497 929			
(**) Dont envers les associés	707 697			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	3 642 843	3 642 843	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**3 642 843**	**3 642 843**	

Charges à payer

	Montant
Honoraires a payer	4 579
Interets courus s/emprunt	12 230
Interets c/c à payer	10 030
Total	**26 839**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Honoraire d avance	1 962		
Total	**1 962**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 10 030 euro
Montant compris dans les produits financiers : 856 990 euro

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2018, la société SAS 7NJ est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 7NJ. L'option a été renouvelée en date du 04/05/2023. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Compte de résultat selon présentation 2025

(Ancien règlement comptable)

	28/02/2025
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	
Chiffre d'affaires net	
Dont à l'exportation	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits	
Total I	
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	20 930
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	
Total II	**20 930**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-20 930**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée III	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	
Produits financiers	
De participation (3)	757 340
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 938
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement	
Total V	**774 278**
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	121 209
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total VI	**121 209**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**653 069**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**632 139**

Compte de résultat selon présentation 2025

(Ancien règlement comptable)

	28/02/2025
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	3
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total charges exceptionnelles (VIII)	**3**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-3**
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	-29 408
Total des produits (I+III+V+VII)	**774 278**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**112 734**
BENEFICE OU PERTE	**661 544**
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	*757 340*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	*10 270*